



LES MUREAUX

**Les soins en libéral
Etat des lieux et perspectives**

2008

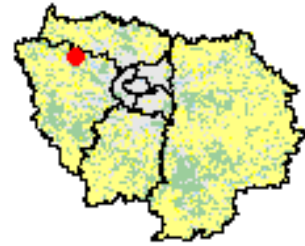
SOMMAIRE

1. LES MUREAUX	3
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	4
1.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	4
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION	5
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	6
1.2 POPULATION : ETAT DE SANTE	8
1.2.1 TAUX DE MORTALITE	8
1.2.2 CONSOMMATION DE SOINS	8
1.3. OFFRE SANITAIRE	9
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	9
1.3.1.1 LES ETABLISSEMENTS	9
1.3.1.2 REPARTITION DES SEJOURS MEDECINE, CHIRURGIE, OBSTETRIQUE (MCO)	9
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	10
1.3.2.1 LES MEDECINS	11
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	16
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES	21
1.3.2.4 LES SAGES FEMMES	22
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	23
1.3.2.6 LES OFFICINES	24
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	24
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE	25
1.3.4 LES RESEAUX DE SANTE	25
1.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS	25
4. RECOMMANDATIONS	26
4.1 PARTIR DU REEL	26
4.1.1 POINTS FAIBLES	26
4.1.2 POINTS FORTS	26
4.2 CONSOLIDER L'EXISTANT ET ASSURER L'ACCES AUX SOINS DANS L'AVENIR	27
4.3 RENFORCER L'ATTRACTIVITE : REpondre AUX ASPIRATIONS DES JEUNES SOIGNANTS	28
4.4 PREPARER L'AVENIR A PARTIR DE L'EXISTANT	29
4.5 LIBERER LES FREINS AU REGROUPEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX	30
4.6 MOBILISER LES MOYENS D'ACTION DE LA VILLE	32
4.7 ELABORER UN PROJET D'ETABLISSEMENT AMBULATOIRE COMMUN	33
4.8 CONCLUSION	36

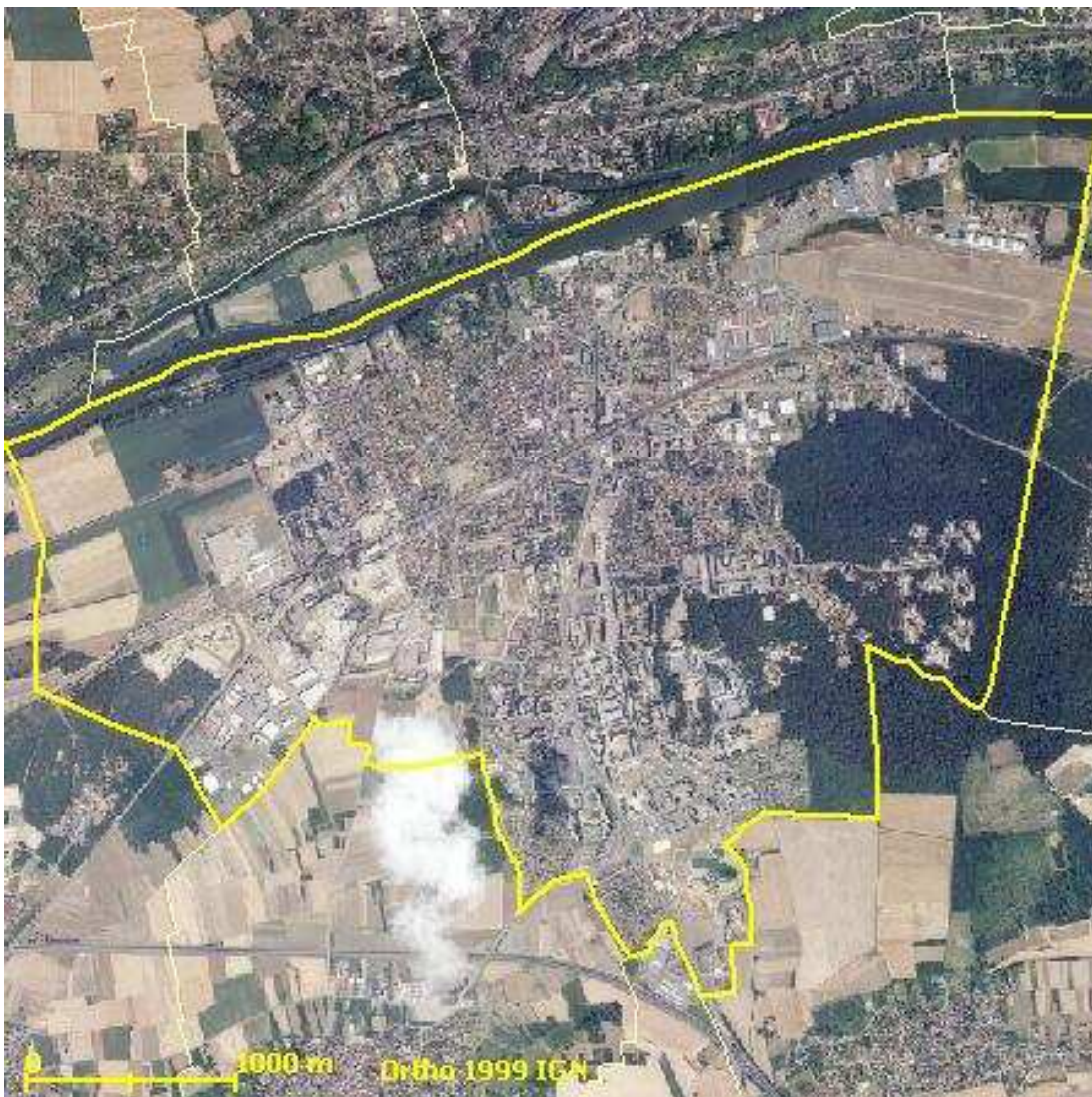
1. LES MUREAUX

Département : Yvelines
Arrondissement : Mantes-la -Jolie
Canton : Melan (Chef-Lieu)
Intercommunalité : sans
Superficie : 11,99 km²
Population : 32 800 (estimations INSEE 2005) dont :

- 34 % de moins de 20 ans
- 12 % de plus de 60 ans



Vue aérienne des Mureaux



Source : IAURIF

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

Précision méthodologique : pour certains éléments, seules les données issues du recensement de la population de 1999 sont disponibles à ce jour.

1.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

32 800 Muriautins au 1^{er} juillet 2005 ...

La commune des Mureaux comporte 32 800 habitants au 1^{er} juillet 2005 (estimations Insee) répartis sur un territoire de 11,99 km²

EVOLUTION DE LA POPULATION						
	1968	1975	1982	1990	1999	2005
Population sans doubles comptes	21 733	28 165	31 619	33 089	31 739	32 800

Source INSEE : recensement de la population 1999, estimations 2004-2006

Sa densité de population (2617,1 hab./km²) est plus élevée que la moyenne des Yvelines (611 hab./km²).

La population Murioutine connaît une croissance démographique régulière de 1968 à 1990. Depuis 1990, la population reste stable.

TAUX DEMOGRAPHIQUES (MOYENNES ANNUELLES)						
	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2005
Taux d'évolution global	2,26 %	3,79 %	1,66 %	0,57 %	-0,46 %	0,50 %
- dû au solde naturel	1,84 %	1,78 %	1,78 %	1,83 %	1,45 %	NC
- dû au solde migratoire	0,41 %	2,01 %	-0,12 %	-1,26 %	-1,91 %	NC

Source INSEE : recensement de la population 1999, estimations 2004-2006

Evolution du solde naturel Muriautin

Année	Naissances	Décès	Solde
2001	546	166	380
2002	591	140	451
2003	602	167	435
2004	644	139	505
2005	527	130	397
2006	719	131	588

Source INSEE : Etat civil

Taux de natalité pour 1 000 habitants entre 2001 et 2006

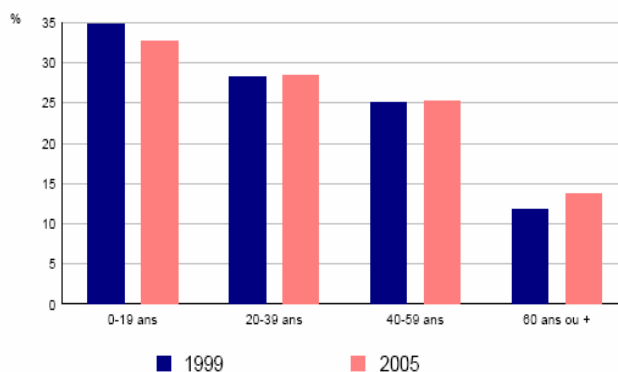
Année	Les Mureaux	Ile-de-France
2001	16,7	15,6
2002	18,1	15,5
2003	18,5	15,4
2004	19,8	15,4
2005	16,2	15,2
2006	22,1	NC

Source INSEE : Etat civil

1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

33% des Muriautins ont moins de 20 ans et 28% ont entre 20 et 39 ans (contre respectivement 27, 7% et 28,9% dans les Yvelines).

Par ailleurs, 14% ont plus de 60 ans (21,3% dans les Yvelines).



Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006
RP99 - Exploitations principales

Population des ménages¹ par sexe et classes d'âge

	Nombre	Part
0 à 19 ans	10 425	33 %
20 à 39 ans	8 845	28 %
40 à 59 ans	7 898	25 %
60 ans ou plus	4 422	14 %
Total	31 590	100 %

	Effectifs	Part
Hommes	15 479	49 %
Femmes	16 111	51 %
Total	31 590	100 %

Source: Insee, recensement de la population 1999, estimations 2004 - 2006

Depuis 1999, la population des ménages a augmenté de 778 personnes, soit une progression de 2,5%.

Une proportion d'étrangers nettement supérieure à la moyenne départementale

Age en 5 tranches	Nationalité		
	Français	Etranger	Total
0 à 14 ans	84,7%	15,3%	100,0%
15 à 24 ans	84,1%	15,9%	100,0%
25 à 39 ans	76,5%	23,5%	100,0%
40 à 59 ans	59,2%	40,8%	100,0%
60 ans ou plus	68,0%	32,0%	100,0%
Total	74,1%	25,9%	100,0%

La population étrangère dans la commune des Mureaux représente 25,9% de la population totale (la moyenne départementale est de 8,9%).

Source : Insee, recensement 1999

¹ Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Type et composition des ménages par âge de la personne de référence

Type de ménages	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Total
Ménages d'une personne	1,1%	5,9%	7,2%	9,7%	23,8%
Autres ménages sans famille	0%	0,4%	0,4%	0,4%	1,2%
Familles monoparentales	0,3%	3,4%	5,4%	1,5%	10,6%
Couples	0,8%	18,9%	30,8%	13,9%	64,4%
Total	2,2%	28,6%	43,4%	25,1%	100%

Source : Insee, recensement 1999

Caractéristiques des familles selon le nombre et l'âge des enfants²

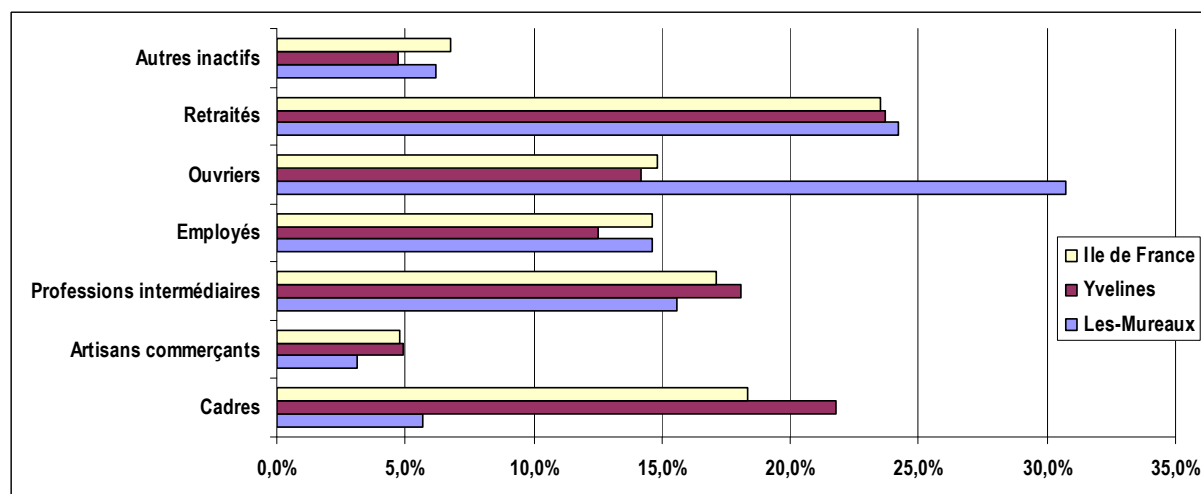
Type de famille	0 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
Monoparentale	2,7%	6,1%	3,1%	1,4%	1,3%	14,6%
Couple	30,9%	16,1%	17,6%	9,0%	11,7%	85,4%
Total	33,7%	22,2%	20,7%	10,4%	13,0%	100,0%

Source : Insee, recensement 1999

La commune des Mureaux comporte moins de ménages d'une personne que la moyenne départementale (23,8% contre 25,1% dans les Yvelines).

66,3% des familles ont au moins un enfant (contre 59,7% dans les Yvelines) et 23,4% ont trois enfants ou plus (12,7% dans les Yvelines).

Une population ouvrière



Source : Insee, recensement 1999

La part des ouvriers dans la population des ménages est beaucoup plus importante que pour le département et la région (30,7% contre 14,2% et 14,8%).

Les cadres représentent 5,7% de l'ensemble des ménages, dans l'ensemble du département ils représentent 21,8%.

Les professions intermédiaires représentent 15,6% de la population des ménages (18,1% dans les Yvelines). La part des employés (14,6%) est supérieure à la moyenne du département (12,5%) et égale à celle de la région (14,6%).

² Enfants de moins de 25 ans présents dans la famille.

Les familles monoparentales sans enfant de moins de 25 ans hébergent, par définition, au moins un enfant de 25 ans ou plus

Un revenu fiscal moyen inférieur à la moyenne régionale et départementale

En 2006, le revenu fiscal moyen déclaré par les ménages Muriautins est de 13 090 euros (contre 21 841 en Ile-de-France et 25 848 euros dans les Yvelines) et 55% ne sont pas imposables (contre 30% dans les Yvelines).

	2006					
	Ile-de-France		Yvelines		Les Mureaux	
Nb foyers fiscaux	6 584 667	100%	721 675	100%	17 557	100%
Dont imposables	4 122 865	63%	507 698	70%	7 978	45%

	2006		
	Ile-de-France	Yvelines	Les Mureaux
Revenu fiscal moyen (en euros)	21 841	25 848	13 090
Dont foyers fiscaux imposables	30 923	33 447	20 234

Source : DGI, l'impôt sur le revenu en 2006

Par ailleurs, comparée à la moyenne des Yvelines, la part des bénéficiaires Muriautins de minima sociaux est beaucoup plus importante (60,7% contre 47,1% dans le département).

Allocataires CAF et ménages bénéficiaires du RMI au 1^{er} janvier 2006

	Allocataires de la CAF	Population couverte	Nombre d'allocataires RMI	Population couverte
Les Mureaux	6 313	19 910	746	1 479
Yvelines	198 856	654 224	13 152	23 047
Ile-de-France	1 817 115	5 182 175	214 390	384 939

Source : CAF, Hauts-de-Seine

Enfin, lors du recensement de 1999, Les Mureaux comptait 16,6% de chômeurs (8,7% dans les Yvelines).

1.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

1.2.1 TAUX DE MORTALITE

Taux brut de mortalité pour 1 000 habitants

Année	Les Mureaux	Yvelines	Ile-de-France
2001	4,6	6,1	6,6
2002	3,9	6,1	6,6
2003	4,6	6,5	6,9
2004	3,81	5,9	6,0
2005	3,6	6,0	NC

Source : Insee, Etat civil

1.2.2 CONSOMMATION DE SOINS

Année de référence : 2006

Source : URCAM Ile-de-France

Médecine générale :

En 2006 le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 25 351

Le nombre total de recours à la médecine générale aux Mureaux: 122 857

Consommation moyenne annuelle par habitant aux Mureaux : 4,8 recours par an

Consommation moyenne annuelle par habitant en Ile-de-France : 4,9 recours par an

Taux de fuite : 17,3%

Pour lecture :

Les Muriatins ont consulté en moyenne 4,8 fois leur médecin généraliste en 2006 (moyenne francilienne).

82,7% d'entre eux ont consulté un médecin généraliste des Mureaux et 17,3% ont eu recours à un médecin généraliste hors de la commune.

1.3. OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE³

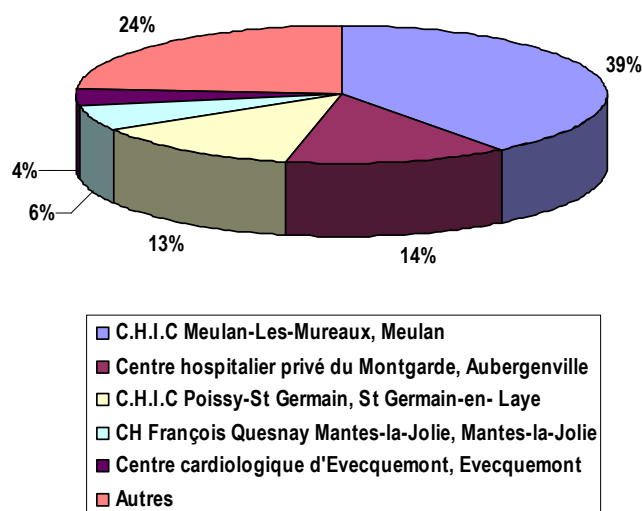
1.3.1.1 LES ETABLISSEMENTS

La commune des Mureaux dispose d'une structure de soins : le Centre Hospitalier Intercommunal Meulan-Les Mureaux : site de Bècheville.

Le site de Bècheville regroupe 105 lits de soins de suite et de réadaptation et 85 lits de psychiatrie.

1.3.1.2 REPARTITION DES SEJOURS MEDECINE, CHIRURGIE, OBSTETRIQUE (MCO)

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant aux Mureaux :



Source : PMSI-MCO 2006

Séjours effectués par des patients résidant aux Mureaux (2006) : 9 526

Taux de fuite (2006) : 100%

L'indicateur « Taux de fuite » correspond au rapport entre le nombre de séjours de la zone géographique sélectionnée pris en charge en dehors de cette zone sur le nombre total de séjours issus de la zone sélectionnée (une zone géographique qui ne contient aucun établissement hospitalier présente un taux de fuite de 100 %).

³ Source : ARH Ile-de-France

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précisions méthodologiques :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie diminués des professionnels en cessation d'activité.

Les professionnels de santé sont recensés selon le lieu d'implantation de leur **cabinet principal**.

Les professionnels de santé exerçant en cabinet secondaire ne sont donc pas inclus dans l'analyse qui suit. Sont concernés pour la commune des Mureaux les professionnels de santé suivants :

- 1 chirurgien dentiste
- Les omnipraticiens de la maison médicale de garde.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

L'âge des professionnels de santé est celui au 31 décembre 2007.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- **Médecins en activité : 45**

- Omnipraticiens : 29 soit 59% du total des médecins
- Spécialistes : 16 soit 41% du total des médecins.

Densité pour 10 000 habitants* :

Médecins	Les Mureaux	Yvelines	Ile-de-France
Omnipraticiens	8,8	8,7	9,0
Spécialistes	4,8	9,6	11,5
Total	13,6	18,3	20,5

* population recensement 2004-2006

Spécialités	Effectifs
Omnipraticiens	
Total Omnipraticiens	29
Spécialistes	
Rhumatologie	1
Pathologie cardio-vasculaire	1
Radiodiagnostic et imagerie médicale	2
Pédiatrie	2
Ophthalmologie	1
Oto-rhino-laryngologie	1
Dermato-vénérologie	1
Chirurgie orthopédique et traumatologie	1
Psychiatrie générale	1
Gynécologie obstétrique	2
Gynécologie médicale	1
Chirurgie générale	1
Gastro-entérologie et hépatologie	1
Total spécialistes	16
Total Général Les Mureaux	35

Médecins à exercice particulier (MEP¹)	
Acupuncture	1
Phlébologie	1
Angéiologie	1
Médecine physique	1
Total MEP	4

- **Répartition hommes / femmes par classe d'âge**

L'âge moyen des médecins en exercice aux Mureaux est de 52,4 ans (50,6 ans pour les omnipraticiens et 55,9 ans pour les spécialistes).

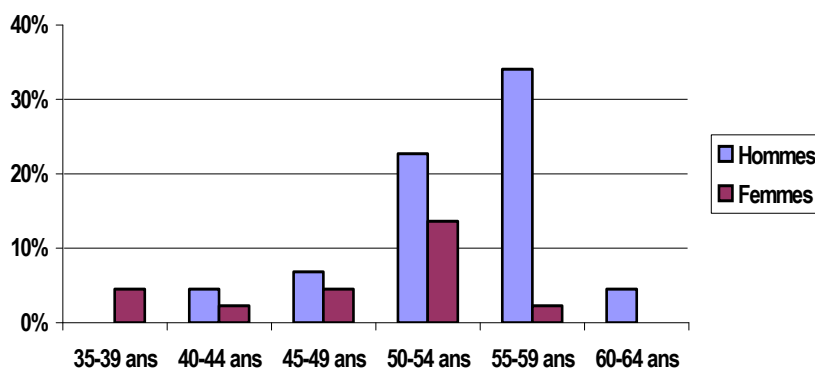
77% ont plus de 50 ans et 41% plus de 55 ans

Par ailleurs, 62,5% des médecins sont des hommes.

Remarque : pour un spécialiste, l'âge n'est pas connu.

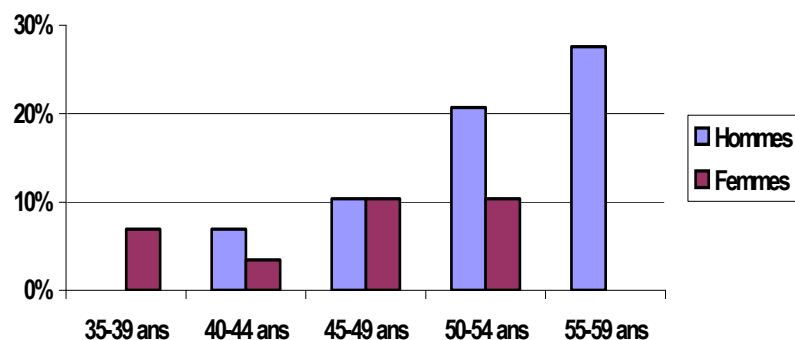
Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
35-39 ans	0	2	2
40-44 ans	2	1	3
45-49 ans	3	2	5
50-54 ans	10	6	16
55-59 ans	15	1	16
60-64 ans	2	0	2
Total	32	12	44



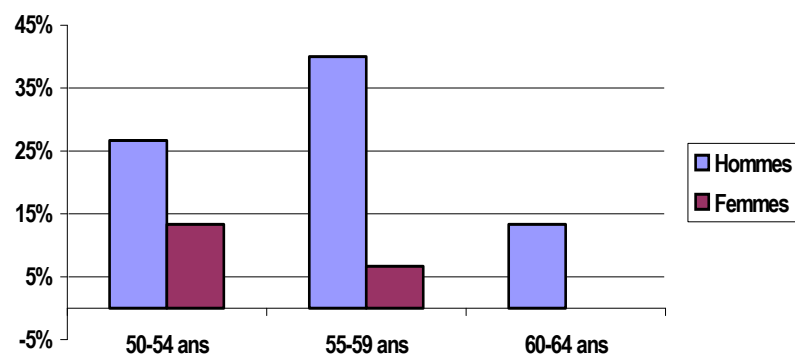
Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
35-39 ans	0	2	2
40-44 ans	2	1	4
45-49 ans	3	3	7
50-54 ans	6	3	8
55-59 ans	8	0	8
Total	20	9	29



Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
50-54 ans	4	2	6
55-59 ans	6	1	7
60-64 ans	2	0	2
Total	12	3	15

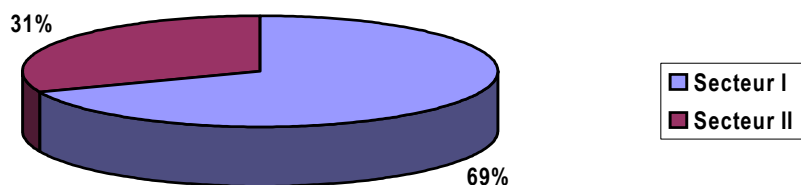


Age moyen par spécialité de premier recours

	Age moyen
Médecine générale	50,6
Rhumatologie	53,0
Dermatologie	54,0
Gastro-entérologie	55,0
Pathologie cardio-vasculaire	56,0
ORL	57,0
Gynécologie	60,0
Pédiatrie	61,5
Ophthalmologie	52,0

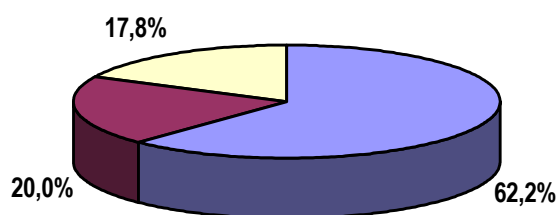
- Conventionnement

69% des médecins en activité exercent en secteur I.



Conventionnement	Secteur	Effectifs
PRATICIEN CONVENTIONNE SANS DÉPASSEMENT PERMANENT	I	31
Omnipraticiens		24
Spécialistes		7
PRATICIEN CONVENTIONNE AVEC HONORAIRES LIBRES	II	14
Omnipraticiens		5
Spécialistes		9

- **Nature de l'exercice**



■ Libéral intégral ■ Libéral activité salariée ■ Libéral temps partiel hospitalier

Nombre de médecins selon la catégorie et la nature d'exercice

Exercice	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Libéral intégral	20	8	28
Libéral activité salariée	6	3	9
Libéral temps partiel hospitalier	3	5	8
Total	29	16	45

- *Activité libérale exclusive : exercice libéral intégral.*
- *Activité libérale et salariée : exercice libéral à temps partiel avec activité salariée autre qu'hospitalière.*
- *Activité libérale et hospitalière : exercice libéral à temps partiel avec temps partiel hospitalier.*

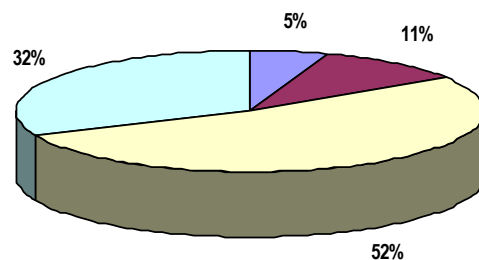
- **Historique des installations et des cessations d'activité des médecins depuis 2000**

Départs de médecins

Depuis 2000, 19 médecins ont cessé d'exercer aux Mureaux (5 omnipraticiens et 14 spécialistes).
Age moyen de départ tous motifs confondus : 52 ans.

Motifs :

- 1 décès
- 2 installations hors du département
- 10 cessations d'activité
- 6 retraites



■ DECES
■ INSTALLATION HORS DEPT.
■ CESSATION ACTIVITE
■ RETRAITE

Durée d'installation dans la commune des 19 médecins ayant cessé d'y exercer entre 2000 et 2007 :

	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
< 5 ans	1	2	3
5 – 9 ans	1	1	2
10-14 ans	0	2	2
15-19 ans	2	0	2
20-24 ans	0	4	4
> 25 ans	1	5	6
Total	5	14	19

Durée moyenne d'installation dans la commune : 18 ans

Installations de médecins

Depuis 2000, 12 médecins se sont installés aux Mureaux (8 omnipraticiens et 4 spécialistes).

On dénombre 3 femmes, soit 25% du total des nouveaux installés.

Age moyen d'installation : 42 ans

Sur cette même période, 3 de ces nouveaux installés (1 omnipraticien et 2 spécialistes) ont quitté la commune en moyenne un an après leur installation.

Récapitulatif des installations et des cessations d'activité depuis 2000 aux Mureaux:

	Installations	Départs	Différentiel
Omnipraticiens	8	5	+3
Psychiatrie générale	1	2	-1
Pathologie cardio-vasculaire	1	1	0
Médecin biologiste	1	1	0
Gynécologie	0	2	-2
Pneumologie	0	2	-2
Pédiatre	0	1	-1
Dermatologie et vérologie	0	1	-1
Ophthalmologie	0	2	-2
Gastro-entérologie et hépatologie	0	1	-1
Rhumatologie	0	1	-1
Chirurgie générale	1	0	+1
Total	12	19	-7

• Données d'activité

Activité des médecins libéraux au 31 décembre 2005

	HONORAIRES MOYENS (euros)	
Médecins (1)	Les Mureaux	ILE-DE-FRANCE
Omnipraticiens	130 411	114 976
Spécialistes	180 287	206 224
Total libéraux	152 997	165 293

Source : SNIR 2005 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **Infirmiers en activité : 12**

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux: 3,6
- Yvelines : 3,9
- Ile-de-France : 4,2

- **Répartition hommes / femmes par classe d'âge**

Il s'agit de 8 femmes et de 3 hommes.

L'âge moyen des infirmiers en activité est 50 ans.

- **Conventionnement**

Tous sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Elles sont 11 à avoir une activité libérale intégrale et une à une activité libérale salariée.

- **Historique des installations et des cessations d'activité d'infirmiers**

Départs d'infirmiers

Depuis 2000, il y a eu 9 départs d'infirmières.

Motifs :

- 7 cessations d'activité
- 1 raison de santé
- 1 retraite

Durée moyenne d'installation dans la commune : 15 ans.

Installations

Depuis 2000, 4 infirmiers se sont installés : il s'agit de 3 femmes et 1 homme.

Age moyen : 47 ans

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **Masseurs kinésithérapeutes en activité : 13**

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 4,0
- Yvelines: 6,9
- Ile-de-France: 7,1

- **Répartition hommes / femmes et âge**

62% des masseurs-kinésithérapeutes en activité sont des hommes.

Moyenne d'âge : 46 ans.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

8 masseurs-kinésithérapeutes ont une activité libérale intégrale.

5 masseurs-kinésithérapeutes ont une activité libérale salariée.

- **Historique des installations et des cessations d'activité de masseurs kinésithérapeutes**

Départs

Depuis 2000, 9 masseurs-kinésithérapeutes sont partis.

Motifs : -2 installations hors commune
-7 cessations d'activités

Proportion de départs correspondant à une installation après 2000 : 20%

Durée moyenne d'installation dans la commune : 15ans.

Installations

Depuis 2000, 5 masseurs-kinésithérapeutes se sont installés.

3 femmes et 2 hommes d'âge moyen de 28 ans

Sur cette même période, 1 kiné installé entre 2000 et 2007 a quitté la commune pour une autre commune, 3 ans après son installation.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **Pédicure en activité : 5**

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 1,5
- Yvelines : 2,0
- Ile-de-France : 2,1

- **Répartition hommes / femmes par classe d'âge**

Il s'agit de 3 femmes et 2 hommes.

L'âge moyen des pédicures-podologues en activité est de 33 ans.

- **Conventionnement**

Tous sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous ont une activité libérale intégrale.

- **Historique des installations et des cessations d'activité de pédicures-podologues**

Départs

Depuis 2000 : 3 départs de pédicures-podologues.

Installations

Depuis 2000, 4 pédicures-podologues se sont installés, 2 hommes et 2 femmes.

Age moyen d'installation : 25 ans.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **Orthophonistes en activité : 3**

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 0,9
- Yvelines: 2,5
- Ile-de-France: 2,3

- **Répartition hommes / femmes**

Il s'agit d'un homme et de 2 femmes d'1 homme.

- **Conventionnement**

Les 3 orthophonistes sont conventionnées en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Les 3 orthophonistes ont une activité libérale intégrale.

- **Historique des installations et des cessations d'activité d'orthophonistes depuis 2000**

Départs

Depuis 2000, 2 orthophonistes ont cessé leur activité, pour cessation d'activité.

Installations

Depuis 2000, 1 orthophoniste s'est installé aux Mureaux.

1.3.2.2.5 LES ORTHOPTISTES

- Orthoptiste : 1

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 0,3
- Yvelines : 0,4
- Ile-de-France : 0,4

L'orthoptiste exerçant aux Mureaux est une femme conventionnée secteur 1, elle à une activité libérale intégrale.

Historique des installations et des cessations d'activité des orthoptistes depuis 2000:

Pas de départs ni d'installations enregistrés depuis 2000.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES

- **Chirurgiens-dentistes en activité : 14**

Densité pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 4,3
- Yvelines : 6,2
- Ile-de-France : 7,0

- **Répartition hommes / femmes par classe d'âge**

43% des chirurgiens-dentistes en activité sont des hommes.
Age moyen : 54 ans.

Chirurgiens-dentistes (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
40-44 ans	2	0	2
45-49 ans	1	1	2
50-54 ans	0	4	4
55-59 ans	2	2	4
60-64 ans	0	1	1
> 65 ans	1	0	1
Total	6	8	14

- **Conventionnement**

Les 14 chirurgiens-dentistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

13 chirurgiens-dentistes ont une activité libérale intégrale.
1 chirurgien-dentiste à une activité libérale salariée.

- **Historique des installations et des cessations d'activité des chirurgiens dentistes**

Départs

Depuis 2000: 3 départs de chirurgiens-dentistes.

Âge moyen : 47 ans

Motifs :

- 1 installation hors du département
- 1 cessation d'activité
- 1 retraite

Durée moyenne d'installation dans la commune : 16 ans.

Installations

Depuis 2000, 1 chirurgien-dentiste s'est installé aux Mureaux.

1.3.2.4 LES SAGES FEMMES

- **Sage femme en activité : 4**

Les 4 sages femmes exerçant aux Mureaux sont des femmes, elles sont conventionnées en secteur 1. 2 ont une activité libérale intégrale, une a une activité mixte libérale et salariée, la quatrième a une activité libérale avec temps partiel hospitalier.

Historique des installations et des cessations d'activité des sages femmes:

Départs

Depuis 2000: 1 départ de sage femme, pour installation hors département

Installations

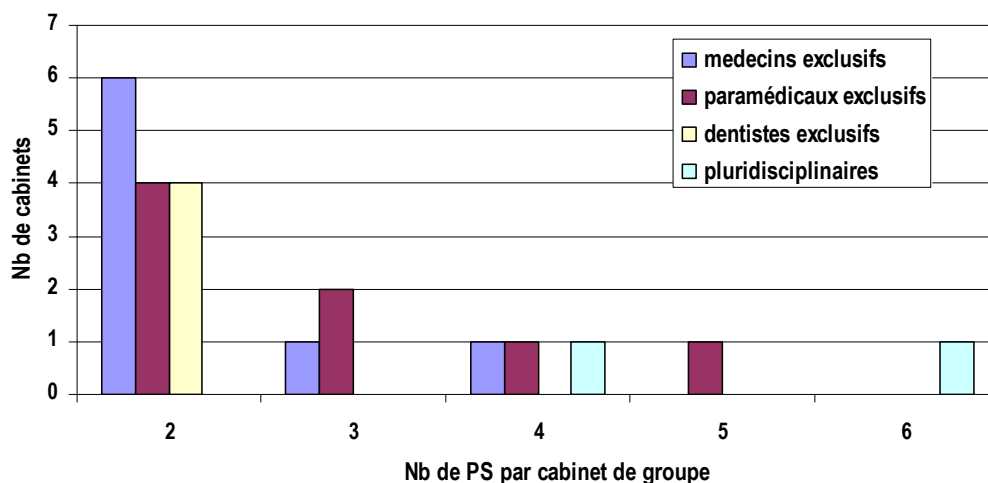
Depuis 2000, 3 sages femmes se sont installées aux Mureaux.
Age moyen : 41ans

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Sur les 100 professionnels de santé en exercice aux Mureaux, 55 professionnels de santé exercent en groupe, soit un taux de regroupement de 55%.

La taille moyenne des groupes est de 2,6 professionnels de santé.

Caractéristiques des regroupements aux Mureaux :



Cabinets médicaux exclusifs :

- 6 groupes composés de 2 médecins :
 - o 4 groupes de 2 omnipraticiens
 - o 2 groupes de 2 spécialistes
- 1 groupe de 3 omnipraticiens
- 1 groupe de 4 omnipraticiens

Cabinets paramédicaux exclusifs :

- 4 groupes de 2 professionnels de santé paramédicaux
- 2 groupes de 3 professionnels de santé paramédicaux
- 1 groupe de 4 professionnels de santé paramédicaux (4 infirmières)

Cabinets dentaires exclusifs :

- 4 groupes de 2 chirurgiens-dentistes

Cabinets pluridisciplinaires :

- 1 groupe de 4 professionnels de santé (1 omnipraticien, 2 chirurgiens dentistes et 1 infirmière)
- 1 groupe de 6 professionnels de santé (4 omnipraticiens exerçant avec 2 infirmières)

1.3.2.6 LES OFFICINES

- Officines : 8

Nombre d'officines pour 10 000 habitants :

- Les Mureaux : 2,5
- Yvelines : 3,8
- Ile-de-France: 3,9

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 2

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centre de santé dans la commune des Mureaux.

1.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux de santé sont recensés comme actifs sur le territoire des Mureaux notamment :

- Gériatrie / Soins palliatifs : Emile : principale ressource utilisée par les professionnels libéraux
- Cancérologie : Réseau Yvelines Sud, offre peu lisible selon les professionnels de santé interviewés dans la ville
- Périnatalité : Maternité en Yvelines ne fonctionne plus

1.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

La ville des Mureaux dispose d'une maison médicale de garde créée en novembre 2003 et gérée depuis par des médecins libéraux installés dans la ville. Cette structure coordonne également une partie de la PDS sur le département.

La MMG des Mureaux fonctionne les soirs de semaine, les dimanches et jours fériés de 9h à 13h. Les médecins des Mureaux participent aux gardes sur la base du volontariat.

Les locaux sont ceux utilisés par la PMI (locaux municipaux mis à disposition de la Mairie par le Conseil général).

4. RECOMMANDATIONS

4.1 PARTIR DU REEL

La ville des Mureaux (32 800 habitants) est une ville jeune située en bord de Seine à 18 km à l'Est de Mantes-la-Jolie et à 37 km de l'Ouest de Paris.

4.1.1 POINTS FAIBLES

- Une densité médicale libérale inférieure aux moyennes du département et de la région (avec 13,6 médecins pour 10 000 habitants contre 20,5 en Ile-de-France et 18,3 dans les Yvelines)
- Un risque important de voir disparaître de l'offre de soins à très court terme de nombreuses spécialités de premiers recours : gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, ORL
- Une sous densité également pour les professionnels de santé paramédicaux et les chirurgiens dentistes
- Un déséquilibre dans le renouvellement des professionnels libéraux depuis 2000 notamment pour les médecins spécialistes (taux de renouvellement de 29%), les infirmiers (44%), les masseurs kinésithérapeutes (50%) et les chirurgiens dentistes (33%).
- Des médecins vieillissants : 41% ont plus de 55 ans et sont amenés à cesser leur activité dans les 5 ans à venir.
- Des honoraires pour les médecins spécialistes inférieurs à la moyenne régionale
- Des professionnels de santé peu nombreux devant faire face à une demande de soins en augmentation
- Une offre de soins très peu structurée
- Des professionnels inquiets de l'érosion de l'offre de soins, avec une forte accélération des départs, six départs de médecins dans le premier semestre 2008

4.1.2 POINTS FORTS

- Une ville jeune (33% des habitants ont moins de 20 ans) et dynamique avec un réel potentiel économique et social
- Un atelier santé ville et une municipalité impliquée dans le domaine de la santé (animation d'un atelier santé ville, nombreuses actions préventives et éducatives).
- Une bonne entente entre professionnels de santé
- Des médecins motivés : une volonté de mieux organiser les soins en ville et de réfléchir à de nouvelles formes d'organisation
- Des honoraires pour les médecins généralistes supérieurs à la moyenne régionale et essentiellement basée sur une offre en secteur I.
- Une permanence des soins organisée avec les libéraux et le soutien des collectivités

4.2 CONSOLIDER L'EXISTANT ET ASSURER L'ACCES AUX SOINS DANS L'AVENIR

Les difficultés d'accès aux soins des Muriautins risquent de s'aggraver dans les années à venir.

La densité médicale de la ville se situe déjà en dessous des moyennes régionale et nationale. Selon les éléments recueillis auprès de la Mission Régionale de Santé, la ville devrait être classée parmi les zones déficitaires en médecine générale. Le territoire concerné par ce classement reste à définir ainsi que les avantages dont pourront bénéficier les médecins généralistes se regroupant. Des précisions sur ces points devraient être données par les tutelles régionales avant la fin de l'année 2008.

Sans action, et compte tenu du nombre important de départs à la retraite prévisible à court terme (40% des médecins ont plus de 55 ans), le déficit en médecins va s'aggraver rapidement.

Aujourd'hui, les bonnes relations entre les professionnels de santé, leur volonté d'entreprendre et de coordonner au mieux les soins de la population, laissent entrevoir une possibilité d'action notamment en voie d'une réorganisation de l'offre de soins de proximité.

Il importe donc de maintenir les professionnels de santé déjà en place et de structurer l'offre de soins en créant des structures répondant aux aspirations des jeunes médecins, garantissant ainsi un accès aux soins de premier recours de qualité aux Muriautins.

4.3 RENFORCER L'ATTRACTIVITE : REpondre AUX ASPIRATIONS DES JEUNES SOIGNANTS

Les conditions actuelles d'exercice libéral en Ile-de-France sont perçues comme défavorables par les jeunes soignants ce qui constitue un frein majeur à l'installation.

Sont notamment en cause les charges administratives, le risque financier et le temps de travail hebdomadaire.

Les étudiants en médecine, qui sont à 70% des femmes, ont des aspirations d'exercice différentes de celles de leurs aînés :

Le cabinet de groupe

Terminer l'exercice solitaire de la médecine de ville. Les jeunes médecins souhaitent aujourd'hui exercer dans des cabinets de groupe à partir d'un projet d'établissement commun.

La mutualisation des services communs (informatique, administration, logistique...), des ressources professionnelles et des compétences permet de gérer l'ensemble des aspects de l'exercice de ville :

- dossier médical partagé
- mise en commun des connaissances et des moyens
- administration partagée (secrétariat commun)
- continuité et coordination de soins

Pour les jeunes médecins, la possibilité d'exercer en cabinet de groupe constitue un critère essentiel dans le choix du lieu d'installation.

Une meilleure organisation pour plus de temps libre

La nouvelle génération de soignant est à l'image de la génération bénéficiant du régime de réduction du temps de travail. D'une façon générale, dans leur futur exercice professionnel, les jeunes soignants aspirent à une diminution de leurs horaires hebdomadaires de travail.

La féminisation de cette profession, 70 % des soignants à venir, vient conforter ce nouvel équilibre entre temps de travail et vie personnelle.

Aujourd'hui, les médecins exercent plus de 45h et 40% plus de 55h par semaine. Les jeunes souhaitent libérer du temps pour se consacrer à leur vie personnelle (loisirs, famille, culture) et à d'autres activités professionnelles telles que la formation, la participation à des réseaux de santé, à des actions de prévention... Ils souhaitent en définitive exercer leur métier autrement.

Au regard du déficit annoncé de médecins en Ile-de-France, il convient de tenir compte de ces éléments et de préparer la région à ces nouveaux critères d'attractivité.

4.4 PREPARER L'AVENIR A PARTIR DE L'EXISTANT

L'exercice solitaire de la médecine de ville n'est pas attractif pour les jeunes médecins.

Or, aux Mureaux, 50% des professionnels de santé en exercice sont seuls et les groupes existant dans la ville sont de petite taille (taille moyenne des groupes : 2,6 professionnels de santé) et ne correspondent pas aux aspirations des jeunes.

Aujourd'hui, les jeunes soignants souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective, mieux organisée, libérée du poids des tâches administratives (pour se consacrer principalement aux soins), au sein de groupes de taille importante (15 à 20 professionnels de santé).

Pour autant ces jeunes médecins ne sont pas en mesure de créer seuls de tels cabinets. L'initiative repose sur l'adhésion des médecins plus expérimentés.

Il est donc nécessaire de motiver les médecins Muriautins déjà en exercice pour transférer leurs actes et leur pratique vers des structures regroupées d'une vingtaine de professionnels de santé afin de préparer le terrain à l'arrivée des jeunes générations.

Ces cabinets de groupe seront des lieux de formation privilégiés pour les étudiants en médecine, favorisant ainsi leur intégration progressive au sein de ces structures, facilitant le relais entre les générations entrantes et sortantes. Ils permettront notamment d'accueillir et d'encadrer les stagiaires en médecine générale en fin de sixième semestre, sans doute la meilleure voie d'intégration au groupe médical, et seront également des terrains d'expérience pour élargir ces pratiques de stages auprès des libéraux aux autres spécialités.

4.5 LIBERER LES FREINS AU REGROUPEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX

L'effort à produire pour structurer une offre de soins pertinente dans les prochaines années s'appuie sur l'implication des médecins libéraux actuellement en exercice dans la ville des Mureaux.

En matière de regroupement des exercices des professionnels de santé libéraux, les statistiques connues montrent que l'Île-de-France souffre d'un certain retard comparé aux autres régions.

La commune des Mureaux est tout à fait représentative de ce retard mais n'est pas seule responsable de ce résultat.

Des groupes encore trop petits et peu de projet médical abouti :

Force est de constater que, la majorité des groupes existant à l'échelon de la ville sont des petites structures de peu de professionnels de santé qui poursuivent une logique économique de regroupement mais qui ont rarement développé des projets de soins structurés en relation avec l'environnement sanitaire de leur territoire.

Ici, comme ailleurs, les cabinets pluridisciplinaires de taille importante restent à construire et ils butent sur des obstacles majeurs :

1. Les obstacles financiers :

Le coût de l'immobilier en Ile-de-France

L'investissement immobilier (locatif ou acquisition) d'une surface permettant de regrouper 15 à 25 professionnels de santé n'est pas économiquement viable en Ile-de-France dans le cadre d'une activité conventionné de secteur I.

Le coût normatif d'aménagement des structures de groupe

Le regroupement de professionnels classe la structure d'accueil en établissement recevant du public. Les normes imposées (issues de secours, évacuation...) sont difficiles à amortir à partir d'un revenu médical de secteur I. Couplées à la nécessité de construire des établissements permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite les travaux d'aménagement représentent un coût fixe supplémentaire qui freinent l'installation de ces groupes.

2. Les obstacles réglementaires :

Des formes juridiques en voie de développement

Les formes juridiques existantes restent peu adaptées à l'exercice collectif des professionnels de santé sous un même toit. Les réglementations en vigueur sont sources de nombreuses restrictions et autorisations qui nécessitent souvent des articulations juridiques complexes peu favorables à l'initiative.

3. Les obstacles humains

Le changement culturel

Réussir ces regroupements consiste à passer d'un mode d'exercice individuel à un projet médical et économique commun. Si la plupart des professionnels de santé libéraux sont par principe ouverts à ces projets ils sont en pratique peu nombreux à concrétiser leurs aspirations.

Pour les aider à franchir cette étape il convient de leur offrir les garanties et la lisibilité nécessaire au travers d'un accompagnement précis et efficace.

Le manque de temps

Déjà investi dans une consultation médicale hebdomadaire pouvant aller jusqu'à 70 heures par semaine, les professionnels de santé libéraux ont peu de temps à consacrer à un projet qui peut s'avérer chronophage. Cet exercice doit donc s'appuyer sur une méthodologie et un pilotage qui laisse le temps de la réflexion aux professionnels de santé mais encadre et formalise les étapes du projet.

4.6 MOBILISER LES MOYENS D'ACTION DE LA VILLE

Dans ce projet d'aménagement de l'offre de soins ambulatoire les élus locaux peuvent jouer un rôle considérable pour faciliter l'implantation de ce type de structure qui garantit le maintien d'une offre de soins de premier recours aux résidents.

Ces leviers sont les suivants :

1- L'immobilier

Sous réserve d'adhésion aux recommandations du diagnostic joint, le Conseil Municipal, peut dans le cadre de ses projets d'aménagements et de rénovations urbains prévoir l'intégration de ces structures de soins de proximité aux Mureaux.

Dans un laps de temps court il conviendrait d'identifier des surfaces en pieds d'immeuble, facilement accessible et de réaliser avec les équipes RIR et la Caisse des Dépôts et Consignation une mission d'expertise pour l'implantation de ces activités de soins de premiers recours.

2- L'aménagement de l'activité médicale

Les locaux :

Sous réserve d'acceptation du projet d'établissement médical établi avec les professionnels de santé et sur présentation d'un programme architectural précis, la Mairie peut intégrer ce projet dans les plans d'aménagement de la ville et offrir à sa population la pérennité d'une offre de soins de qualité.

L'activité sanitaire :

Le projet médical peut aussi répondre des programmes de santé publique qui vont au delà des soins pratiqués traditionnellement en libéral.

Les projets d'éducation sanitaires à l'initiative des élus locaux pourront s'appuyer sur un acteur structuré capable de dégager du temps pour participer à la conception et la mise en œuvre d'action de santé publique.

A ce titre des conventions d'objectifs et de moyens pourront être négociées entre les équipes médicales et les élus afin de garantir la bonne réalisation des politiques sanitaires locales.

3- La visibilité et lisibilité de l'engagement politique

Afin d'encourager les initiatives locales de regroupement les élus doivent afficher une réelle volonté politique à voire émerger ces structures.

L'engagement visible des élus est la première garantie de la mobilisation des professionnels de santé. Cet engagement permet dans la plupart des cas de renouer un dialogue autour d'un projet d'avenir capable de fédérer les énergies nécessaires à la conduite d'un projet sans doute compliqué à mettre en œuvre.

4.7 ELABORER UN PROJET D'ETABLISSEMENT AMBULATOIRE COMMUN

Sous réserve d'un engagement du Conseil Municipal à poursuivre la démarche, les équipes RIR propose de rédiger un projet de soins commun, avec les professionnels de santé. Ce document type permettra d'aborder l'ensemble des éléments constitutifs du regroupement.

Pour réussir, ce projet doit être appuyé par les volontés d'un noyau dur de médecins, le soutien politique de la ville et l'expertise de RIR Ile-de-France.

Le projet d'établissement repose sur les grands principes suivants :

1. Des soins primaires en médecine générale :

Pilier des soins de premiers recours la médecine générale offre quatre types de consultation :

- les soins programmés : maladies chroniques, ALD, suivi et bilan de santé
- les soins non programmés : petites urgences et pathologies sans rendez-vous
- les actes techniques réalisés sur rendez-vous sur plage horaire défini
- les visites à domicile

Ouverture de 8h00 à 20h00 tous les jours de la semaine de 8h00 à 13h00 le samedi.

Permanence des soins en relation avec les structures existantes.

Potentiel de regroupement par unité de soins : 5 à 6 médecins généralistes.

2. Couplés avec des soins infirmiers et paramédicaux :

Une offre de soins infirmiers en relation avec la médecine générale :

- réalisation des actes infirmiers sur site et/ou à domicile

Description :
Prélèvement et injection
Pansement / ablation de fils ou d'agrafes
Pose de sonde
Séance d'aérosol / lavage d'un sinus
Soins de bouche / lavement
Surveillance et observation d'un patient à domicile
Plan de soins infirmiers
Garde d'un malade à domicile
Irrigation / Dialyse péritonéale

Délégation des actes médicaux sous surveillance du médecin

Ouverture de 8h00 à 20h00 tous les jours de la semaine de 8h00 à 13h00 le samedi.

Permanence des soins en relation avec les structures existantes.

Potentiel de regroupement par unité de soins : 3 à 4 infirmiers

Une offre de soins en kinésithérapie :

- réalisation des actes en kinésithérapie sur site et/ou à domicile

Description : Actes de diagnostic
Bilan ostéo-articulaire
Bilan musculaire
bilan-diagnostic kinésithérapique

Traitements individuels de rééducation et de réadaptation fonctionnelle

Ouverture de 8h00 à 20h00 tous les jours de la semaine de 8h00 à 13h00 le samedi.

Permanence des soins en relation avec les structures existantes.

Potentiel de regroupement par unité de soins : 3 à 4 kinésithérapeutes.

Une offre de soins en dentaire :

Omni pratique de qualité – ensemble des soins dentaires : prévention, dépistage, soins conservateurs, prothèses, esthétique, parodontologie, chirurgie, implantologie.
En prévision : orthodontie et soins sous microscopie opératoire

Ouverture de 8h00 à 20h00 tous les jours de la semaine de 8h00 à 13h00 le samedi.

Permanence des soins en relation avec les structures existantes.

Potentiel de regroupement par unité de soins : 3 chirurgiens dentistes

Autres paramédicaux : à définir au cas par cas (orthophoniste, pédicure podologue...)

3. Coordonnés à des consultations médicales spécialistes :

Une offre de soins en médecine spécialisée sans plateaux technique :

Consultation de spécialistes de ville à définir selon l'existant et les besoins : ophtalmologiste, gynécologue, gastro-entérologue, oto-rhino-laryngologiste, dermatologue, endocrinologue...

L'offre spécialiste pourra être partagée entre différents pôles selon les besoins.

La coordination des soins sera assurée par un réseau de correspondants libéraux pouvant, grâce à des accords de collaboration spécifique, avoir recours aux ressources hospitalières publiques et privées de la zone.

Des consultations sur rendez-vous de plusieurs spécialistes (3 à 4 ETP) de premier recours pourraient être implantées sous forme de cabinets secondaires ou de consultations à temps partiel selon les spécialités mais avec un secrétariat assurant la permanence des prises de rendez vous.

4. Une mutualisation des services administratifs :

L'unité de soins dispose d'un volume d'activité suffisant pour financer un personnel d'accueil, de secrétariat et de gestion intégré.

Les coûts sont mutualisés entre les praticiens qui définissent les principes d'utilisation des parties communes dans le cadre du règlement intérieur.

Les besoins administratifs sont définis au sein du projet d'établissement en fonction de l'organisation des soins retenus.

Ils correspondent au fonctionnement optimal de l'unité dans des normes de qualité inscrite dans une charte patient.

Total équipe soignante : entre 15 et 20 professionnels de santé

Surface estimée pour l'accueil de ce type d'unité : environ 600 m² (A préciser selon programme de soins et programme architectural)

4.8 CONCLUSION

Sous réserve de l'adhésion politique des Mureaux et professionnelle des professionnels de santé à un projet d'aménagement de l'offre de soins, l'Association RIR Ile-de-France propose de poursuivre ce projet en encourageant la réflexion des professionnels de santé, en accompagnant la formalisation de ce groupe et en encadrant la création de l'unité de soins en relation avec les différents partenaires du projet.

L'objectif étant d'implanter un ou plusieurs pôles médicaux pluridisciplinaires dans les conditions suivantes :

- Surface estimée par unité de soins : environ 600 m² (à préciser selon programme de soins et programme architectural)
- Total équipe soignante : entre 15 et 20 professionnels de santé

En fonction des projets d'aménagement de la Ville, il nous semble prioritaire de consolider l'offre de soins existante dans les quartiers centres villes et de prévoir l'aménagement du soin dans les quartiers à forte densité de population.

Les équipes RIR Ile-de-France restent à votre entière disposition pour vous apporter les éléments complémentaires permettant une meilleure compréhension des enjeux du projet.